

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SPECIALITE, CONDUITE ET GESTION DES ENTREPRISES MARITIMES**

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SPECIALITE, ELECTROMECHANICIEN MARINE**

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SPECIALITE, CULTURES MARINES**

**E52 HISTOIRE, GEOGRAPHIE
et
EDUCATION CIVIQUE**

(Durée : 2 heures)

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : géographie, éducation civique et histoire.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

Première partie GEOGRAPHIE (sujets d'étude) 9 points	page 2
Deuxième partie Éducation Civique (thème d'étude) 4 points	page 3
Troisième partie Histoire (situations) 7 points	Pages 4

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

PREMIERE PARTIE : GEOGRAPHIE (valeur = 9)

Le candidat traitera au choix **un seul** des 2 sujets d'étude.

SUJET 1 : La France dans l'Union européenne et dans le monde

Les atouts et les handicaps de la puissance française

Dans un paragraphe structuré, dans un premier temps, rappeler les caractéristiques du territoire français. Puis, identifier les points forts et les faiblesses de la puissance française à l'échelle de l'Union Européenne et du monde. Distinguer les domaines économiques, géopolitiques et culturels.

OU

SUJET 2 : Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français

Acteurs et enjeux

Dans un paragraphe structuré, dans un premier temps, identifier et présenter les acteurs qui interviennent dans l'aménagement des territoires français. Puis, décrire les enjeux à différentes échelles.

DEUXIEME PARTIE : EDUCATION CIVIQUE (valeur = 4)

Sujet : Droits de l'homme et action internationale

Document 1 : L'ONU face au conflit en Syrie

Il y a tout juste un an, le conseil national syrien, autorité politique de transition créée en septembre 2011, affirmait que les jours de Bachar Al-assad étaient comptés. Le président des Etats-Unis, Barack Obama, fixait une « ligne rouge », qui, si elle était franchie, entraînerait une intervention militaire. Cette « ligne rouge » était l'utilisation d'armes chimiques, interdite par le protocole de Genève de 1925. Elle a été franchie à plusieurs reprises, et de manière spectaculaire le 21 août : ce jour-là, dans la banlieue de Damas, une attaque chimique a fait des centaines de morts, dont de nombreux enfants.

Le président Obama a alors fait part de sa décision d'intervenir -l'ONU ne peut le faire, car la Russie et la Chine bloquent toute décision au Conseil de Sécurité. Le président français, François Hollande, et le premier ministre britannique, David Cameron, et Barack Obama a décidé, lui aussi, de demander l'avis du congrès.

Quant aux opinions publiques américaines et européennes, tout en se disant « émues » par le massacre des populations civiles, elles désapprouvent toute intervention

Le Monde Mensuel, septembre 2013

Document 2 : Iraq : l'ONU lance une intervention d'urgence dans les zones inondées par le fleuve Tigre



<http://www.un.org>

QUESTIONS

A partir des deux documents :

1. Identifier le droit au nom duquel l'ONU peut intervenir, et donner un exemple différent des deux documents.
2. Montrer les limites de l'action de l'ONU.

TROISIEME PARTIE : HISTOIRE (valeur = 7)

Sujet d'étude : L'idée d'Europe au XXe siècle

Le candidat traitera au choix **une seule** des deux situations suivantes

Choix 1- le plan Schuman

Document 1- Déclaration de Schuman le 9 mai 1950

Le 9 Mai 1950.

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la nomment.

La contribution qu'une Europe originale et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de 20 ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

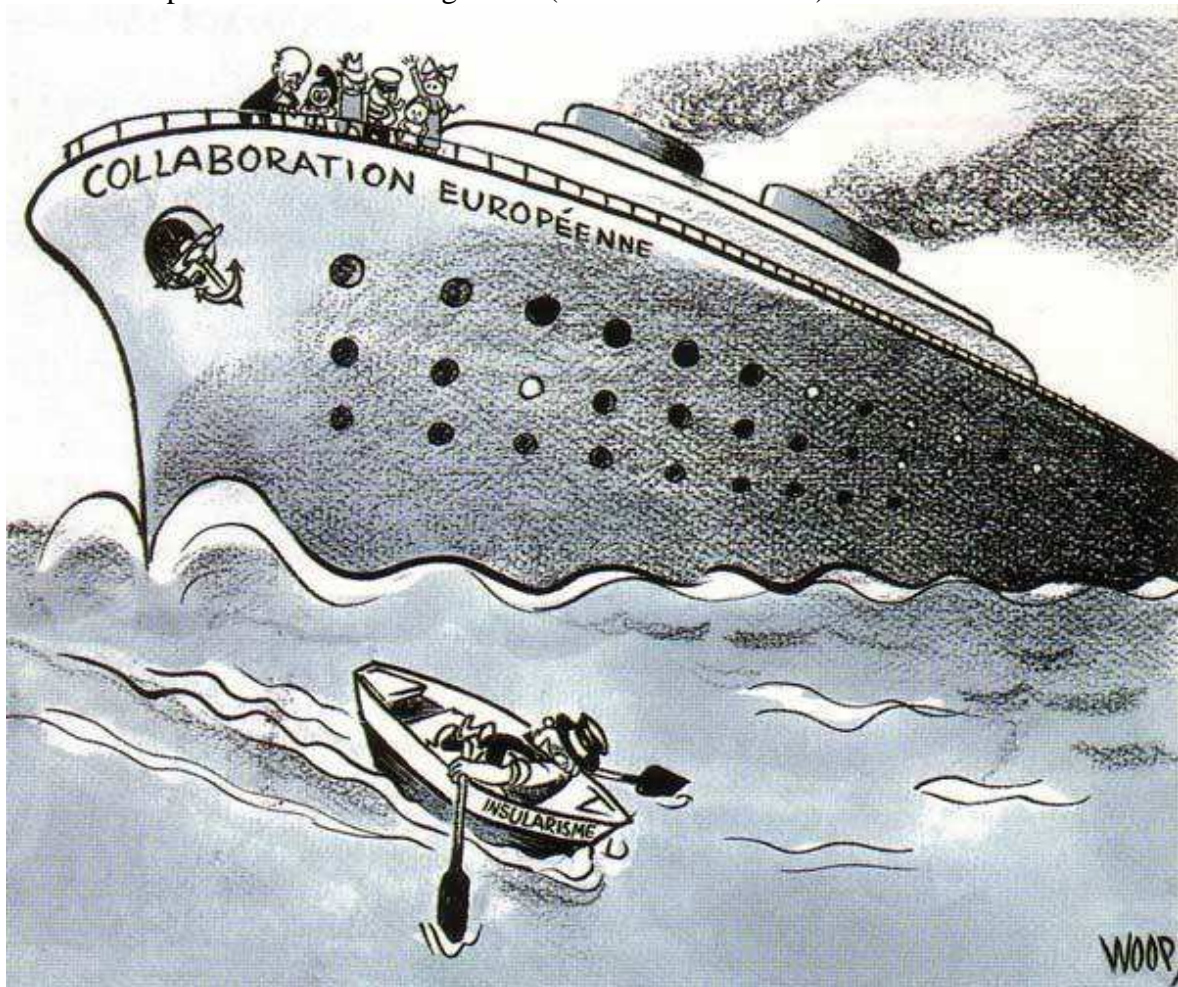
L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée.

Dans ce but, le Gouvernement Français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité mais décisif :

Dans ce but, le gouvernement Français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier, sous la haute autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

Document 2- le plan Schuman et l'Angleterre (Caricature de Wood)



*Insularisme : action d'être insulaire

« Eh bien l'on va continuer le voyage sans lui »

L'Aurore, 14/06/1950, no 1.789.

QUESTIONS

1. Résumer et analyser la proposition du 9 mai 1950 (document 1)
2. Commenter le dessin de presse et dégager sa signification (document 2)
3. Expliquer que le plan Schuman est novateur pour l'époque, en vous appuyant sur les documents et vos connaissances.

Choix 2- Kohl-Mitterrand et l'Europe

Document 1 : le « symbole de Verdun »

Le symbole de Verdun

22
SEPTEMBRE
1984

Les occasions de célébrer la réconciliation franco-allemande ont été suffisamment nombreuses, depuis le voyage historique de de Gaulle en République fédérale, en 1962, et la signature du traité de l'Elysée, en 1963,

pour qu'il soit difficile de ressentir la cérémonie de Verdun comme un tournant dans l'histoire des relations, longtemps tumultueuses, entre les deux nations voisines. Le fondateur de la V^e République et Konrad Adenauer avaient en leur temps échangé le baiser de paix ; que l'un fût aussi le chef de la France libre et l'autre le premier chancelier de la nouvelle démocratie allemande avait suffi à donner tout son sens à ce geste. (...)

D'où vient alors que la cérémonie de Verdun, dont l'annonce avait été accueillie par un certain scepticisme ironique, allant de l'« Encore une ! » à l'« A quoi bon ? », ait pris, samedi 22 septembre, hors de toute actualité, un caractère aussi saisissant ? Sans doute l'émotion ressentie par les participants, par ceux qui y ont assisté directement ou même simplement par ceux qui en ont vu quelques images à la télévision doit-elle à la solennité du lieu, où plus de sept cent mille soldats des deux pays sont tombés au cours de l'une des plus formidables batailles de tous les temps.

De même était-il habile, pour célébrer la réconciliation et rendre un hommage commun à toutes les victimes, de faire référence à la première guerre mondiale plutôt qu'à la deuxième :

quoique plus meurtrier, le conflit de 1914-1918 n'a évidemment pas laissé les mêmes séquelles dans les mémoires et dans les cœurs que l'occupation de l'Hexagone par une Allemagne devenue nazie. Il y a même longtemps que les anciens combattants français et allemands de la Grande Guerre ont noué des liens amicaux par l'intermédiaire de leurs associations et voulu voir dans l'armistice de 1918 une « paix des braves » avant la lettre.

Il n'en reste pas moins que la symbolique de la rencontre de Verdun laissera probablement une trace durable dans la conscience collective des deux peuples. L'image du président français et du chancelier ouest-allemand main dans la main devant un cercueil recouvert des deux drapeaux est de celles qui ne s'oublient pas. Elle devrait, en particulier, avoir frappé les jeunes, à qui elle aura rappelé les affrontements du passé pour mieux montrer, *a contrario*, le chemin de l'avenir.

La réconciliation franco-allemande n'a pas seulement marqué la fin d'un long et cruel antagonisme qui n'excluait d'ailleurs pas la fascination mutuelle. Elle a changé radicalement les conditions de la sécurité et de la prospérité de tout un continent. Comme naguère Péguy à la France, M. Kohl et M. Mitterrand semblaient dire samedi à l'Europe, cette « commune patrie » : « *Mère, voici vos fils qui se sont tant battus.* »

Editorial,

25 septembre 1984.

http://www.touteurope.eu/fileadmin/CIEV2/module_histoire/#/fr/surmonter-les-crisis/poignee-de-main-entre-helmut-kohl-et-francois-mitterrand-a-verdun



<http://www.liberation.fr/monde/2013/01/21/france-allemande-un-demi-siecle-de-caricatures>

QUESTIONS

1. Retracer les étapes de la réconciliation franco-allemande au travers des différentes rencontres des présidents et chanceliers (document 1).
2. Commenter la caricature et dégager sa signification (document 2).
3. Expliquer pourquoi on peut parler de « symbole de Verdun », en vous appuyant sur les documents et vos connaissances

Nota :

1. Aucun document n'est autorisé.

2. Délits de fraude : "Tout candidat pris en flagrant délit de fraude ou convaincu de tentative de fraude sera immédiatement exclu de la salle d'examen et risque l'exclusion temporaire ou définitive de toute école et d'une ou plusieurs sessions d'examen sans préjudice de l'application des sanctions prévues par les lois et règlements en vigueur réprimant les fraudes dans les examens et concours publics

